



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 15.04.2021

Numéro de publication: HR02-1005150668

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Georges Dentan Genève SA, Vernier, Vernier, nouveau PHIDA Étanchéité (GE) SA

PHIDA Étanchéité (GE) SA

chemin Barde 2

1219 Le Lignon

Jusqu'ici

Georges Dentan Genève SA, Vernier

Georges Dentan Genève SA, Vernier, à Vernier, CHE-109.654.823 (FOSC du 28.10.2020, p. 0/1005010314). Nouvelle raison sociale: PHIDA Étanchéité (GE) SA. Nouveau but: le conseil et l'exécution de tous travaux dans les domaines suivants : étanchéité, isolation, revêtement, végétalisation, dispositif de sécurité, ferblanterie, résine, énergies renouvelables liées au bâtiment et ouvrages d'art, ainsi que toutes études et opérations techniques, industrielles et commerciales se rattachant aux domaines de la construction et de l'immobilier; elle peut également créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises, faire toutes opérations commerciales, financières ou immobilières et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement; par ailleurs, la société peut accorder des prêts, constituer des gages et donner son cautionnement et toute autre garantie en faveur de toute personne, y compris ses actionnaires, dans l'intérêt de l'entreprise. Communication aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Statuts modifiés le 11.03.2021. Les pouvoirs de Pellegrino Naïke Alyssa sont radiés. Sauve Bastien est maintenant directeur, et Jaillet Philippe jusqu'ici avec procuration collective à deux, signe maintenant collectivement à deux. Dabetic Ana jusqu'ici avec signature collective à deux, avec un administrateur ou un directeur maintenant avec procuration collective à deux, sauf avec Dubos Florian Valéry, Favre Julie, Lemel Hugo, Marly-Léger Christian, Nigon Dimitri François Alfred, Joseph Cédric, Kona Gweth Georges Emmanuel et Lenoble Antoine. Dubos Florian Valéry jusqu'ici signature collective à deux, avec un administrateur ou un directeur maintenant avec procuration collective à deux, sauf avec Dabetic Ana, Favre Julie, Lemel Hugo, Marly-Léger Christian, Nigon Dimitri François Alfred, Joseph Cédric, Kona Gweth Georges Emmanuel et Lenoble Antoine. Favre Julie jusqu'ici avec signature collective à deux, avec un administrateur ou un directeur maintenant avec procuration collective à deux, sauf avec Dabetic Ana, Dubos Florian Valéry, Lemel Hugo, Marly-Léger Christian, Nigon Dimitri François Alfred, Joseph Cédric, Kona Gweth Georges Emmanuel et Lenoble Antoine.

Lemel Hugo jusqu'ici avec signature collective à deux, avec un administrateur ou un directeur maintenant avec procuration collective à deux, sauf avec Dabetic Ana, Dubos Florian Valéry, Favre Julie, Marly-Léger Christian, Nigon Dimitri François Alfred, Joseph Cédric, Kona Gweth Georges Emmanuel et Lenoble Antoine. Marly-Léger Christian jusqu'ici avec signature collective à deux, avec un administrateur ou un directeur maintenant avec procuration collective à deux, sauf avec Dabetic Ana, Dubos Florian Valéry, Favre Julie, Lemel Hugo, Nigon Dimitri François Alfred, Joseph Cédric, Kona Gweth Georges Emmanuel et Lenoble Antoine. Nigon Dimitri François Alfred jusqu'ici avec signature collective à deux, avec un administrateur ou un directeur maintenant avec procuration collective à deux, sauf sauf avec Dabetic Ana, Dubos Florian Valéry, Favre Julie, Lemel Hugo, Marly-Léger Christian, Joseph Cédric, Kona Gweth Georges Emmanuel et Lenoble Antoine. Procuration collective à deux, sauf avec avec Dabetic Ana, Dubos Florian Valéry, Favre Julie, Lemel Hugo, Marly-Léger Christian, Nigon Dimitri François Alfred, Kona Gweth Georges Emmanuel et Lenoble Antoine a été conférée à Joseph Cédric, de La Chaux-de-Fonds, à Buchillon. Procuration collective à deux, sauf avec avec Dabetic Ana, Dubos Florian Valéry, Favre Julie, Lemel Hugo, Marly-Léger Christian, Nigon Dimitri François Alfred, Joseph Cédric et Lenoble Antoine a été conférée à Kona Gweth Georges Emmanuel, du Cameroun, à Penthaz. Procuration collective à deux, sauf avec avec Dabetic Ana, Dubos Florian Valéry, Favre Julie, Lemel Hugo, Marly-Léger Christian, Nigon Dimitri François Alfred, Joseph Cédric et Kona Gweth Georges Emmanuel a été conférée à Lenoble Antoine, de France, à Cercier, FRA.

Registre journalier no 7519 du 12.04.2021

Précédente publication dans la FOsc: no 210, Date: 28.10.2020

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève